



LETTRE DE VOS CONSEILLERS DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

CLAUDE BAUCHET
THATSANAVANH BANCHONG

EDITION THAÏLANDE 6 AOUT 2021



SOMMAIRE

Passe sanitaire français

**Aide aux petits et micros
entrepreneurs avec Français
du Monde-Thaïlande**

Certificat de vie

Dispositif STAFE

1/ PASSE SANITAIRE FRANÇAIS

Comment obtenir son Passe Sanitaire Français?

Pour votre prochain voyage en France si vous êtes bien vaccinés avec un vaccin reconnu par l'Agence Européenne du médicament vous pouvez demander votre passe sanitaire pour faciliter votre séjour sur le territoire national. Cette démarche peut être faite dès maintenant si votre arrivée en France est prévue avant le 31/08.

La délivrance d'un QR code permettra de régulariser votre situation vaccinale dans l'application « TousAntiCovid ».

Vous trouverez tous les renseignements pratiques sur le site de l'Ambassade de France à Bangkok. Vous accéderez directement à cette page en cliquant sur le lien ci-dessous : <https://th.ambafrance.org/Passe-sanitaire-Delivrance-d-un-QR-code-pour-les-Francais-de-l-etranger>

Au sujet d'une nouvelle et seconde campagne de vaccination de tous nos compatriotes de plus de 12 ans non encore vaccinés, notre Ambassadeur et notre Consul mettent tout en œuvre pour qu'elle puisse voir le jour dans les prochaines semaines. Nous tiendrons bien entendu notre communauté informée de l'avancée de ce projet.

Nos demandes et réflexions

COMPATRIOTES VACCINÉS avec un vaccin non homologué par l'Agence Européenne du médicament. Nous, élus Conseillers des Français de l'étranger de Français du Monde relayés par plusieurs sénateurs sommes intervenus auprès du Ministre des Affaires étrangères et de la présidence de la République pour que la France accepte les vaccins reconnus par l'OMS.

Le gouvernement Français envoie par exemple en Afrique des vaccins Sinovac mais refuse de les valider pour ses propres citoyens vaccinés par ceux-ci lorsque nous rentrons dans notre pays !

Des amendements dans ce sens ont été proposés au Sénat mais le gouvernement et la majorité actuelle s'obstinent et bloquent toute avancée !

La seule ouverture envisagée pour ceux d'entre nous ayant été vaccinés par un vaccin non homologué par l'UE consisterait à proposer une dose unique de vaccin ARN MESSAGER à NOTRE ARRIVÉE SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS et ainsi pouvoir bénéficier du PASSE SANITAIRE au bout de quelques jours (une semaine ?).

Nous suivons ce problème de près et vous pouvez être assurés que nous déployons beaucoup d'énergie pour faire évoluer la position de notre gouvernement qui une fois de plus n'accorde pas l'attention que nous souhaitons pour les Français de l'étranger.

2/ L'AIDE SOCIALE SOS : LES ÉLUS DE FRANÇAIS DU MONDE SE MOBILISENT !

Aujourd'hui il s'agit tout d'abord de répondre à l'urgence. Les entrepreneurs français à l'étranger : les oubliés de l'aide de l'État Français. La crise que traversent les entrepreneurs français implantés à l'étranger se manifeste par un grand nombre de situations tendues, de remises en cause de projets d'entreprises et de projets de vie. La crise met aussi en péril le maillage patiemment mis en place que représente l'équipe France de l'export. On ne sauvegardera pas ce dispositif sans apporter un soutien à ces intervenants français de droit local. Il est urgent d'associer les entrepreneurs français de l'étranger aux dispositifs de solidarité nationale mis en place en France et de faire jouer les solidarités sur le terrain pour les aider à passer le cap et à se tourner vers l'avenir. La création d'un fond de solidarité à destination des petites et micro-entreprises françaises à l'étranger est toujours d'actualité même si nous dénonçons l'inaction de notre gouvernement qui a déjà entraîné de trop nombreux compatriotes entrepreneurs à cesser leur activité.



Nous soutenons donc notre Association Français du Monde Thaïlande dans sa démarche de demandes de subvention OLES (Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité) et nous lui apportons tout le soutien nécessaire dans le suivi des subventions d'État qu'elle a obtenues.

En novembre 2020 FDM Thaïlande a obtenu une subvention de 27 100 euros. Une seconde aide est attribuée en juin dernier d'un montant de 12 000 euros. Nous appelons les élus consulaires de toute tendance politique à soutenir ce type d'initiative et regrettons le manque d'unanimité affiché par nos collègues lors de la seconde demande de subvention !

Ces subventions ont permis à Français du Monde d'axer son action dans trois directions complémentaires :

>Versement d'une somme forfaitaire à vingt-six entrepreneurs les plus frappés lors de la première campagne. La seconde campagne en cours permettra de poursuivre ce soutien financier à des entrepreneurs ayant ou non bénéficié de la première campagne.

>Location de stands dans des salons et foires de vente pour permettre aux entrepreneurs d'exposer, promouvoir ou vendre leurs produits ou services. Malheureusement la situation sanitaire ne permettra pas à l'Association de poursuivre cette action dans les prochains mois.

>Sur le site « Français du monde Thaïlande » création d'une plateforme de mise en relation et de chaîne d'entraide solidaire pour toutes les entreprises françaises désireuses de « donner priorité à l'aide nécessaire aux entreprises dirigées par nos compatriotes français.

Ces actions sont un appui non négligeable à nos micros et petits entrepreneurs. Elles sont à développer, à poursuivre. **Maintenir l'activité de ces entrepreneurs constitue un investissement sur l'avenir pour le développement de la présence française à l'étranger.**

Déjà, en l'absence d'aide, certains n'ont pas pu survivre dans leur pays d'accueil et sont rentrés, d'autres vont devoir rentrer en France. Il faut avoir à l'esprit que ce retour constitue une charge sociale qui sera beaucoup plus lourde pour nos finances publiques qu'une aide adaptée pour aider ces expatriés à rester sur place.

Ainsi démontrons nous, que nous sommes déjà dans l'action concrète et non dans des promesses chères à de nombreux professionnels de la politique.

Vous pouvez apporter une aide supplémentaire privée à cette initiative ou ien vous êtes vous-même un petit ou micro-entrepreneur en difficulté alors n'hésitez pas à nous contacter ou à vous connecter sur le site Facebook de FDM Thaïlande :

<https://web.facebook.com/FDMThailand/>



3/LE CERTIFICAT DE VIE : AUTORITÉS LOCALES À NOUVEAU HABILITÉES À SIGNER NOS CERTIFICATS DE VIE

Les autorités locales thaïlandaises sont désormais compétentes en matière de certificats de vie. Vous trouverez la mise à jour de cette disposition sur le site de l'Ambassade :

<https://th.ambafrance.org/Certificat-de-vie-attestation-d-existence>

Depuis plusieurs mois plusieurs concitoyens et vos élus conseillers des Français de l'étranger THAILANDE appuyés par plusieurs sénateurs demandaient à UNION RETRAITE que les attestations de vie puissent être signées- en complément de notre Consulat et de nos Consuls honoraires- par les autorités locales thaïlandaises.

N'ayant toujours pas de réponse après plusieurs mois de demande, Mme Banchong et moi-même avons écrit lundi dernier à Monsieur Stéphane Bonnet directeur d'UNION RETRAITE.

Nous l'avons donc interrogé afin de connaître la date à laquelle ce changement sera possible. Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles il devient urgent que la signature de nos autorités locales thaïlandaises (police, mairie...) facilement atteignables par nos concitoyens, soit de toute urgence reconnue valable.

Nous nous réjouissons donc de cette avancée mais nous réaffirmons la nécessité de la double compétence de signature de notre Consul et Consuls honoraires et des autorités locales Thaïlandaises. Nous attendons également quelques précisions sur le communiqué de notre Ambassade. Pour nos compatriotes résidant à Pattaya il serait bien venu de reconnaître officiellement la signature du Consulat d'Autriche comme valide.

Malheureusement et malgré notre insistance UNION RETRAITE ne fournit pas cette attestation avec la version en langue locale. Nous demandons donc maintenant à notre Ambassade de bien vouloir produire une traduction en langue thaïlandaise de notre certificat de vie afin de faciliter les démarches auprès des autorités locales.



3/DISPOSITIF DE SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (STAFE) - APPEL À PROJETS 2022

Le STAFE repose sur l'attribution de subventions à des projets dont l'objet est de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique et qui contribuent au soutien des Français à l'étranger.

Ces projets à déposer au CONSULAT de Bangkok seront d'abord examinés par le conseil Consulaire. Vos quatre élus Conseillers des Français de l'Etranger émettront ainsi leur avis qui sera transmis à la Commission Nationale du STAFE. Les associations qui auront leurs projets retenus par cette commission nationale se verront verser une subvention au premier semestre 2022 pour réalisation du projet dans l'année suivante.

Quelles associations sont éligibles ? Quand et comment postuler ? Quelles sont les conditions d'éligibilité des projets ? Comment constituer un dossier ?

Connectez-vous sur le site approprié de l'Ambassade:
<https://th.ambafrance.org/Dispositif-de-soutien-au-tissu-associatif-des-Francais-a-l-etranger-STAFE-appel-5289>

Tout dossier de demande de subvention est à retirer auprès du service social de l'Ambassade avant le 15 OCTOBRE 2021 :

social.bangkok-amba@diplomatie.gouv.fr

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE

Et si vous souhaitez nous poser une question, présenter un problème, une suggestion...
n'hésitez pas à nous écrire ou à nous téléphoner !

CLAUDE BAUCHET ET THATSANAVANH BANCHONG

CLAUDE BAUCHET

Email : bauchet@loxinfo.co.th

Tel : 081 844 7747 (+66 81 844 7747)

WhatsApp et Signal disponibles

THATSANAVANH BANCHONG

Email : tbanchongcc@gmail.com

Tel : 087 706 5030 (+66 87 706 5030)

WhatsApp disponible